Distributions de composteurs





Inscription obligatoire



Le service déchets de Mayenne Communauté met à disposition gratuitement aux habitants du territoire préalablement inscrits, un composteur individuel et un bio-seau !

Pour en bénéficier (dans la limite du nombre de composteurs disponibles), il suffit de :

- Résider sur le territoire de Mayenne Communauté,
- Être enregistré auprès du service déchets et disposer d'un badge actif,
- Ne pas avoir déjà reçu de composteur au cours des 10 dernières années,
- S'inscrire auprès du service déchets (attention, n'hésitez pas à vous inscrire rapidement, nombre de dates et de places limitées) : 02.43.30.21.34 - dechets@mayennecommunaute.fr

Nouveauté 2026 !

Vous aurez le choix (dans la limite des places disponibles) entre :

- **<u>Les distributions classiques</u> : avec un composteur plastique prêt à l'emploi (45min), plusieurs dates et horaires proposés. Après une courte formation de 45min sur son utilisation, vous repartirez avec votre composteur en kit à monter à votre domicile. Léger et durable, il se monte en moins de 5min.**
- **<u>Nouveauté 2026</u> : l'atelier de fabrication d'un composteur en bois de récupération (4h) le mercredi 27 mai 2026. Lors de cet atelier, durant un après-midi, vous serez formés au compostage et vous construirez vous-mêmes, avec l'aide d'un animateur, votre bac à compost à partir de bois récupéré. Accessible pour les débutants. Attention, une seule date disponible, nombre de places limitées !**

MAYENNE
communauté

Le service déchets de Mayenne Communauté reste à votre disposition
02.43.30.21.34 - dechets@mayennecommunaute.fr